

 Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin	POLITIQUE				Référence : PLS.POL.04		
	POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE				Création : 31/08/2024		
				Révision : 00			
				Processus : PLS			
				Version : 01			
Qualité	X	Santé Sécurité au Travail	X	Environnement	X	Système d'Information	X
Public	X	Restreint		Confidentiel		Secret	

En référence à sa politique "Environnement Social et Gouvernance (ESG), la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) s'engage à intégrer les enjeux de développement durable au cœur de ses activités, en soutenant les politiques publiques en faveur de la transition écologique et en promouvant une économie résiliente et bas carbone.

Sa politique environnementale s'appuie sur cinq (5) piliers :

- **Pilier 1 : Intégration des Enjeux Climatiques dans la Gouvernance de l'Institution et dans celle des entreprises dans lesquelles elle investit.**

Investisseur Responsable, la CDC Bénin est consciente de l'importance de prendre en compte les enjeux climatiques actuels dans ses opérations. Dans cette dynamique, elle collabore avec des institutions partageant les mêmes valeurs pour développer des projets d'économie résiliente et bas carbone. Elle sensibilise et forme ses collaborateurs aux enjeux environnementaux et les encourage à adopter des gestes écoresponsables au quotidien.

- **Pilier 2 : Réduction de l'empreinte carbone en contribuant à la gestion optimale des ressources naturelles.**

La CDC Bénin met en œuvre des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités en digitalisant la gestion de ses documents, en diminuant sa consommation d'eau, d'électricité, d'internet, de papier. Elle encourage également l'éco-conception des produits, la promotion des énergies renouvelables et l'économie circulaire.

- **Pilier 3 : Contribution au développement durable des territoires.**

En sa qualité d'Investisseur d'intérêt général, la CDC Bénin finance les projets structurants portés par l'Etat et les collectivités territoriales en vue de contribuer au développement inclusif et équilibré du Bénin. Elle appuie les communautés locales dans la réalisation des projets respectueux de l'environnement.

- **Pilier 4 : Dialogue permanent avec les parties prenantes**

Périodiquement, la CDC Bénin s'est engagée à publier des rapports sur ses performances environnementales, maintenir une communication ouverte et transparente sur ses initiatives environnementales avec l'ensemble de ses parties prenantes.

- **Pilier 5 : Suivi et évaluation des engagements**

La CDC Bénin établira un plan d'actions détaillé pour chaque pilier, avec des objectifs précis et des indicateurs de performance. Un comité dédié sera chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de cette politique environnementale. Elle sera révisée périodiquement pour s'assurer de sa pertinence et de son efficacité, en tenant compte des évolutions législatives, technologiques et sociétales.


Maryse LOKOSSOU
Directrice Générale

